

Solidaridad económica y potencialidades de transformación en América latina, una perspectiva descolonial,
Marañón-Pimentel Boris (ed.). Clacso, Buenos Aires, 2012, 326 p.

François Doligez

Number 329, July 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1017938ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1017938ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (print)

2261-2599 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Doligez, F. (2013). Review of [*Solidaridad económica y potencialidades de transformación en América latina, una perspectiva descolonial*, Marañón-Pimentel Boris (ed.). Clacso, Buenos Aires, 2012, 326 p.] *Revue internationale de l'économie sociale*, (329), 117–120.
<https://doi.org/10.7202/1017938ar>

Tous droits réservés © Recma, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

NOTES DE LECTURE

Solidaridad económica y potencialidades de transformación en América latina, una perspectiva descolonial

Marañón-Pimentel Boris (ed.). Clacso, Buenos Aires, 2012, 326 p.

A l'origine de cet ouvrage, un groupe de travail du Clacso⁽¹⁾ amené à réfléchir sur l'économie sociale en Amérique latine dans une perspective de pensée « postcoloniale ». Il illustre le regain d'intérêt porté sur les expériences de solidarité économique par diverses sensibilités des « nouvelles gauches latino-américaines » et se propose de rompre avec les schémas d'analyse hérités de la pensée néolibérale des années 80-90 sur l'économie informelle où, faute d'analyse critique du capitalisme et de prise en compte des rapports de pouvoir, les inégalités sont légitimées et les travailleurs marginalisés convertis en « pauvres ». Les questions posées sont ambitieuses. Est-il possible de penser une économie alternative sans politique et subjectivité distinctes ? Quelle est la part de l'économie solidaire dans un projet de transformation sociale ? Quelles sont les conséquences théoriques de l'intégration de ces expériences à un projet de transformation sociale ?

Cadre d'analyse postcolonial

Les contributions proposées s'inscrivent dans la continuité des travaux pionniers de Luis Razeto (christianisme social), de Paul Singer (marxisme hétérodoxe) et de José Luis Coraggio (inspiré par l'anthropologie substantiviste de Mauss et Polanyi) et veulent se différencier d'une approche jugée trop euro-centrée. Il ne s'agit pas seulement de penser l'organisation d'une économie alternative, mais de s'inscrire, en intégrant les relations

de pouvoir dans la perspective ouverte par le sociologue péruvien Anibal Quijano, dans un cadre d'analyse « *descolonial* ».

Le chapitre introductif de Boris Marañón-Pimentel propose une critique épistémologique des sciences sociales, qui, en se réclamant universelles, ont imposé leur perspective à sa périphérie. Les catégories du « système-monde » appréhendé par Emmanuel Wallerstein sont étendues à l'Amérique latine et seuls quelques auteurs, à l'instar du Péruvien Mariategui, ont développé au début du xx^e siècle leurs propres théories, comme le « socialisme indo-américain », basé sur l'ayllu, ou communauté indigène andine, et reposant sur la socialisation des moyens de production. L'approche « *descolonial* » veut remettre en cause les fondements raciaux des structures sociales et politiques hérités de la conquête coloniale à l'origine de la construction des Etats-nations. Son champ est constitué par l'ensemble des dimensions de l'existence sociale où s'exercent des relations de pouvoir (domination, exploitation, conflit). Il s'agit du travail, des rapports de genre, de l'autorité collective (ou publique), du rapport à la nature (ou l'environnement) et de la subjectivité (ou l'estime de soi). Dans chacune de ces dimensions, la démarche se réclame d'une posture éthique engagée par le bas (ou populiste), en s'attachant à la prise en compte de la réalité sociale dans sa totalité. Les différentes contributions déclinent ce cadre d'analyse sur l'une ou l'autre des perspectives et, à partir de différents ancrages nationaux, soulignent l'intérêt ou les limites de l'approche proposée.

Approches microsociales

Pedro Ivan Christoffoli et Henrique Novaes mettent par exemple en discussion la manière d'aborder proposée avec les théories marxistes et s'interrogent sur l'expérience brésilienne d'économie solidaire.

(1) Conseil latino-américain de sciences sociales (www.clacso.org.ar).

Leur hypothèse consiste à rejeter le marxisme orthodoxe et doctrinaire du socialisme réel pour retenir la démarche et les outils d'analyse sociale issus de la théorie marxienne et repris par les mouvements sociaux au Brésil. Face à la critique du centralisme bureaucratique, c'est l'émergence d'organisations sociales autogérées – coopératives et associations – qui est posée, tout en questionnant sur ses limites en l'absence de transformation sociale plus radicale du macrocosme. Derrière les approches de l'économie solidaire brésilienne, c'est la prédominance des approches micro-sociales, la mise en perspective insuffisante de l'aliénation du travail, l'absence de prise en compte des critiques du marxisme concernant l'autogestion et l'attitude conciliatrice vis-à-vis de la lutte des classes qui sont critiquées. L'économie sociale est perçue comme un outil pacificateur déconnecté des autres conflits sociaux et de la mobilisation sociale et, au final, au service du maintien des inégalités sociales et de l'hégémonie du capital financier.

A l'inverse, Pablo Mamani Ramirez développe, à partir de sa référence aymara en Bolivie, l'idée d'une autre économie qui ne s'inscrirait pas dans le courant « *descolonial* », mais trouverait ses fondements dans l'histoire et les logiques du monde aymara, en dehors de l'économie moderne, tout en étant « *articulée* » (« *adentro-afuera* ») à cette dernière. Il la qualifie également d'économie mixte, pas seulement de façon transitoire, vers le socialisme, mais souligne son caractère permanent ancré dans un « *juste milieu* » (« *del promedio social* ») illustré par la redistribution et la rotation des responsabilités dans les organisations communautaires.

Démarche anthropologique

La démarche anthropologique de Pablo Quintero rappelle, pour sa part, les convergences de l'approche proposée avec l'orientalisme de Edward Saïd (ou de l'occidentalisme de Coronil), renvoyant à l'organisation coloniale du monde héritée

de l'impérialisme européen. Cette représentation s'est maintenue après la conquête sous différentes formes, notamment celle d'un racisme imprégnant les multiples dimensions de l'existence sociale et à l'origine d'une forme de domination sociale, matérielle et inter-subjective particulièrement profonde et efficace. Ainsi, après les indépendances, la « *question indigène* » perdure comme l'un des problèmes centraux des nouvelles républiques où la construction de l'identité nationale a pu se faire sur la base d'une unité linguistique, un « *raffinement* » culturel occidentalisé et un « *blanchiment* » ethnico-racial. De fait, même s'il existe des espaces « *hétérogènes* » où les modes de survie des communautés indigènes peuvent être assimilés à des alternatives au capitalisme, ces communautés, pas plus que tout autre, ne peuvent échapper aux structures fondamentales héritées du capitalisme post-colonial. C'est la raison pour laquelle un élargissement de ces alternatives ne peut s'envisager qu'une fois les structures globales de pouvoir remises en cause, et ce au-delà du simple contrôle de la force de travail. De manière paradoxale, en raison des nombreuses références communautaires de l'approche « *descolonial* », il souligne la faiblesse des processus d'adoption de l'économie solidaire au sein des communautés indigènes. L'altérité radicale prêtée à ces dernières (réciprocité, solidarité) renvoie, selon l'auteur, aux débats sur la permanence des formes « *pré-capitalistes* ». Elle permet de constituer un témoignage et une utopie comme références pour l'économie solidaire, en constituant ce que certains anthropologues ont qualifié « *d'indigène hyper-réel* » pour appuyer le côté construit et déconnecté de la réalité effective des populations. Cette « *permanence* » s'oppose aux critiques tout aussi artificielles qui soulignent, du point de vue dominant, les dimensions négatives des populations subalternes – paganisme, brutalité, paresse, etc. –, mais qui sont fondées sur la même logique raciale. On y trouve

ainsi décrits des pratiques de solidarité ancestrales, ahistoriques et atemporelles, un « *eden perdu* » dans les rapports à la nature ou une approche collectiviste idéalisée, qui peuvent être mobilisés comme des ressources stratégiques par les acteurs dans leur revendication moderne face aux pouvoirs publics, aux ONG de développement ou aux organisations internationales. L'amélioration de conditions de vie souvent très difficiles n'est pas perçue comme le produit d'une mobilisation politique, mais comme un retour aux traditions ancestrales issues d'un passé figé. Face à un futur incertain, l'auteur suggère de dépasser les frontières identitaires héritées d'un passé révolu. « *Los pueblos que no se conocen han de darse prisa para conocerse, como quienes van a pelear juntos* », soulignait déjà José Martí dès 1891.

L'ESS comme agent « décolonisateur » ?

De nombreuses autres contributions demeurent très théoriques. L'insuffisance de la rupture « *postcoloniale* » des nouveaux gouvernements (Bolivie, Equateur) est dénoncée (Boris Marañón-Pimentel, Margarité Aguinaga), malgré les nouvelles constitutions, notamment du fait des dommages liés au modèle « *extractiviste* », mais la dimension environnementale est traitée plus largement dans le cas du Mexique (Adriana Gomez Bonilla). Certains textes, dont celui de Luz Dolly Lopera, mettent en avant l'importance des stratégies éducatives, dans le prolongement de Paulo Freire, pour renforcer l'éthique solidaire des participants et étendre leurs pratiques communautaires.

Une réponse plus étayée est développée dans la contribution d'Isabelle Hillenkamp. Cette dernière s'interroge pour savoir si les pratiques d'économie sociale contribuent à « *décoloniser* » le pouvoir basé sur la naturalisation et la hiérarchisation des races en Bolivie, dans quel domaine de l'existence sociale et jusqu'à quel niveau dans les relations sociales. Elle considère que c'est d'abord au rang de la confrontation

des principes d'intégration économique et, partant, à l'échelon des formes institutionnelles héritées de l'histoire politique que se situe l'enjeu. A partir d'un panorama des organisations de l'ES, elle montre comment les organisations qui s'auto-qualifient de « petits » producteurs ne sont pas en mesure de contester leur place subordonnée dans le capitalisme national ou international; pas même au sein du commerce équitable, qui s'inscrit dans une relation hiérarchique de redistribution avec la prime reversée aux producteurs. Dans ces organisations, la référence indigéniste renvoie au fonctionnement communautaire, censé constituer un « *espace interne de réciprocité* », mais elle induit également une dépendance aux ressources externes des ONG et de la coopération internationale, qui peut renforcer des phénomènes de clientélisme. En termes d'actions collectives, malgré la reconnaissance constitutionnelle de l'économie sociale, elle considère cette dernière difficilement apte à dépasser le niveau communautaire et suggère que l'action doit d'abord se concentrer sur le niveau national et la réforme de l'Etat.

A refermer l'ouvrage, il peut sembler intéressant, sinon nécessaire, de provoquer un décentrage des analyses en sciences sociales par l'élargissement des références et l'analyse de contextes non occidentaux. Mais cela n'a d'intérêt que si l'invocation d'une « *subjectivité autre* » repose, au-delà d'un postulat idéologique, sur un véritable effort d'ancrer les recherches sur l'observation et l'analyse des pratiques. Il paraît difficile d'appréhender le potentiel de l'ESS en Amérique latine sans aborder des secteurs comme la microfinance solidaire ou s'attacher à tirer les leçons des échecs de la propriété collective des coopératives de production dans les réformes agraires menées entre les années 60 (Chili, Venezuela, Pérou, etc.) et 80 (Nicaragua), par exemple. Au-delà, il est assez probable que la rupture envisagée avec la société « *postcoloniale* » outrepassa la portée de l'économie sociale

« communautaire » et oblige à repenser l'ensemble des modèles économiques et des formes institutionnelles tels que les politiques d'ajustement structurel les ont façonnés depuis les années 80 en Amérique latine.

FRANÇOIS DOLIGEZ,

IRAM, UNIVERSITÉ DE RENNES-1

Droit associatif européen

Jérôme Verlhac. Larcier, 2012, 428 p.

L'ouvrage de Jérôme Verlhac, *Droit associatif européen*, est le fruit d'une thèse de doctorat préparée sous la direction de Jean-Pierre Marguénaud, professeur à l'université de droit et des sciences économiques de Limoges, grand spécialiste de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'un ouvrage de vulgarisation, mais d'un travail juridique approfondi. L'expression y est toutefois claire et, pour peu qu'il soit attentif, le lecteur pourra y trouver des informations éclairantes, plus larges que l'influence des seuls droits de l'homme. Ce qui fait l'unité, c'est l'étude systématique des interactions entre le droit national des associations et le droit européen. Or, celles-ci sont beaucoup plus foisonnantes que les inquiétantes incidences du droit de la concurrence. Au lieu de se concentrer sur les effets de ces branches périphériques par rapport au droit des associations, l'auteur cherche davantage à construire la physionomie européenne de ces dernières. Pour cela, il dissocie deux fonctions de l'association : d'un côté, il la voit comme un acteur démocratique, de l'autre, comme un acteur économique. Ce découpage peut être discuté de deux points de vue. D'abord, il recouvre en réalité une opposition tirée de deux sources d'un droit européen des associations : la Convention européenne des droits de l'homme et le droit unioniste (que l'on n'appelle plus communautaire depuis que l'on ne parle plus de Communauté mais d'Union européenne). Ensuite, et peut-être

plus fondamentalement, l'opposition de la démocratie et de l'économie laisse penser que ces deux dimensions seraient inconciliables, tandis que l'une des spécificités des associations, au moins françaises, comme en atteste leur inclusion au sein de l'économie sociale et solidaire, est précisément d'essayer de proposer un autre rapport à l'activité économique, c'est-à-dire d'établir des ponts entre démocratie et économie. Peut-être faut-il y voir une influence de l'école de Limoges, la dimension économique apparaissant *in fine* comme seconde, récemment ajoutée, sans qu'elle soit totalement intégrée à une nouvelle conception globale de l'association. La place centrale conférée à l'intérêt général, que nous retrouverons plus loin, conforterait cette analyse. Le travail présente en tout état de cause un intérêt direct pour les associations de l'ESS, et c'est principalement sous leur angle que je présenterai le livre en en suivant la progression.

L'association comme moteur démocratique européen

La première partie identifie la façon dont le droit européen, autrement dit la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, contribue à renforcer le caractère et le poids démocratiques de l'association. Or cela se fait de deux façons : d'un côté, le droit renforce les garanties de la vie démocratique de l'association, de l'autre, il assure que cette dernière peut remplir une fonction de représentation et porter la parole de la société civile dans le jeu politique. L'idée sous-jacente au premier titre (renforcement de la condition individuelle au sein de l'association) est que l'association, en tant qu'organisation démocratique, peut se voir appliquer les règles garantissant le fonctionnement démocratique des sociétés politiques. Le point essentiel, mais non unique, sous cet angle est la garantie d'expression des minorités au sein de l'association. Nous connaissons déjà la liberté de ne pas s'associer, et celle-ci entraîne des conséquences importantes